

Déclaration de constitution du groupe démocrate-chrétien (Strasbourg, 23 juin 1953)

Légende: Déclaration de constitution du groupe politique démocrate-chrétien au sein de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, datée du 23 juin 1953.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Fonds des institutions communautaires européennes, EC. Assemblée commune, PE1. Administration, PE1.A. Présidence et Bureau, PE1.A-01. Assemblée commune et groupes politiques, PE1-97.

Copyright: (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_constitution_du_groupe_democrate_chretien_strasbourg_23_juin_1953-fr-09478896-b282-4020-b454-dbb7253951c3.html

Date de dernière mise à jour: 23/04/2014

Déclaration de constitution du Groupe politique Démocrate-Chrétien au sein de l'Assemblée Commune de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier

Je soussigné, E. M. J. A. Sassen, déclare que ce jour, 23 juin 1953, s'est constitué à Strasbourg, conformément à l'article 33 bis du Règlement de l'Assemblée Commune de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, un Groupe politique, dénommé en langue française "Groupe Démocrate-Chrétien", en allemand "Christlich-Demokratische Fraktion", en italien "Gruppo Democratico-Cristiano" et en néerlandais "Christen-Democratische Fractie".

Après élection le bureau de ce Groupe se trouve ainsi composé :

Monsieur E. M. J. A. Sassen, président,
Monsieur H. Kopf, membre du bureau,
Monsieur Th. Lefèvre, membre du bureau,
Monsieur N. Margue, membre du bureau,
Monsieur L. Montini, membre du bureau,
Monsieur E. Müller, membre du bureau,
Monsieur A. Poher, membre du bureau,
Monsieur I. M. Sacco, membre du bureau,
Monsieur F. J. Strauss, membre du bureau.

Les membres suivants de l'Assemblée Commune ont déclaré vouloir adhérer au dit Groupe, en apposant leur signature ci-dessous.